PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 12 janvier 2016 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Messieurs Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

- 1. **OUVERTURE : 20 h 00**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER}, 8 ET 15 DÉCEMBRE 2015
- 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS
 - 4 1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

5. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier à traiter

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

a) Autorisation d'une dépense pour l'achat de lampes de poche pour le service incendie : 900.00\$

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun dossier à traiter

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- a) Fin de travaux pour le Programme Aide à l'Amélioration du Réseau Routier 2015-2016
- b) Autorisation d'une dépense pour la réparation du tracteur Inter : 605.00\$
- c) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'un camion de voirie

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

- a) Demande d'appui pour le projet de soins de proximité de Saint-Alexandre
- b) Contribution financière 2016 au transport adapté : 6 218.00\$
- c) Journée de la persévérance scolaire 2016
- 10. VARIA
- 11. **COURRIER**
- 12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 35

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-01-001 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER}, 8 & 15 DÉCEMBRE 2015.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procèsverbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procèsverbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procèsverbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE:

2016-01-002 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter les procès-verbaux des séances du 1^{er}, 8 et 15 décembre 2015. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1600008 C1600009	Jutta Helmer, Yoga du 10 nov. 2015 au 24 janv. 2016 Librairie Moderne, livres de bibliothèque et certificats cadeaux	1 200.00\$ 638.52\$
PROTECTIO	N DES BIENS ET DE LA PERSONNE	
C1600010	Régie d'incendie MSG – SBI, service du TPI 15 nov. Au 26 déc. 2015	1 037.74\$
C1600011	Garage Léo Lord, réparation tuyau déchargement citerne	992.09\$
C1600012	TransDev Québec inc., inspection 3 véhicules incendies	489.04\$
C1600013	Assoc. Pompiers Auxiliaires de la Montérégie, cotisation 2016	180.00\$
C1600014	Papeterie Cowansville, chaises pour la caserne	1 034.78\$
C1600015	Pièces d'auto St-Jean, essuie-glace pour la citerne	17.16\$
C1600016	Garage Raymond, câble capot citerne, tuyau échappement unité secours	1 052.71\$

Association des pompiers volontaires Saint-Sébastien, frais messagerie 9111 080.00\$

735.84\$

281.69\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

PG Solutions, soutien technique 2016

Assoc. Chefs en sécurité incendie, cotisation 2016

Aucun fournisseur à payer

C1600017 C1600018

C1600019

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1600020	L'Homme et fils, peinture, ancre à béton et sel à déglacer	89.40\$
C1600021	Claude & François Phénix & fils, réparation lumières de rues	205.12\$
C1600022	Charles Krans, entente cellulaire 2015	240.00\$
C1600023	MacTrap, service de capture de 5 castors au rang Palmer	747.34\$
C1600024	Gestions Techn'O Logic, forfait 2016 rapport et service téléphonique PM1	520.84\$
C1600025	A.D.M.Q., adhésion et assurance respons. 2016 du directeur général	790.69\$
C1600026	FQM, Adhésion 2016 et 2 formations des élus	1 902.52\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1600027	Abattoir Campbell, gouter pour dépôt du budget 2016	80.00\$
C1600028	Me Paul-Claude Bérubé avocats, honoraires à la Cour municipale	43.12\$
C1600029	Monty Sylvestre conseillers juridiques, honoraires dossier général	780.97\$
C1600030	Copicom inc., frais copies 13 sept. Au 12 déc. 2015	693.32\$
C1600031	Manon Donais, allocation déplacements annuels 2015	125.00\$
C1600032	CIB, soutien technique 2016 pour logiciel municipal	4 185.09\$
C1600033	Municipalité de Clarenceville, frais congrès FQM 2015	729.66\$

Pour un total de : 19 872.64\$

2016-01-003 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 19 872.64\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus		Janvier 2016	2 820.78\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)		Décembre 2015	10 414.39\$
Salaire des pompiers		Décembre 2015	2 403.85\$
C1600001	Super Soir Venise, diesel camions d'incendie		136.34\$
C1600002	Groupe EnvironeX., analyses d'eau – Novembre 2015		159.24\$
C1600003	L'Homme et fils inc., timbres et frais de poste – Décembre 2015		449.38\$
C1600004	Financière Manuvie, assur.collective – Janvier 2016		1 355.59\$
C1600006	Gestim inc., service d'inspection municipal – Décembre 2015		2 176.76\$
C1600007	Pétroles Dupont inc., huile à chauffage et diesel pour garage municipal		676.43\$
L1500100	Hydro-Québec, électricité Lumières de rues		636.50\$
L1500101	Hydro-Québec, électricité Caserne et Bibliothèque		358.12\$
L1500102	Receveur générale du Canada, DAS de novembre 2015		1 370.60\$
L1500103	Ministère du Revenu du Québec, DAS de novembre 2015		3 571.14\$
L1500104	Desjardins service des cartes, café et appareil photos		125.48\$
L1600001	MRC du Haut-Richelieu, travaux	branches 66 et 69, Riv. Du Sud	20 630.78\$
L1600002	MRC du Haut-Richelieu, frais formation pompier - MDO		260.00\$
L1600003	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles janvier 2016		4 886.86\$
L1600004	Hydro-Québec, électricité Centre communautaire		1 039.36\$
L1600005	Receveur générale du Canada, DAS de décembre 2015		1 844.54\$
L1600006	Ministère du Revenu du Québec, DAS de décembre 2015		4 367.24\$
	Pour un total de :		59 683.38\$

Dépenses autorisées par résolution

C1500422 C1500423	L'Homme et fils inc., contreplaqué et scellant fête de Noël (2015-10-186) André Méthé transport, nettoyage de fossés (2015-07-154 et	50.71\$
	pierres au garage et loisirs (2015-12-213)	5 742.26\$
C1500424	Services Sanitaires G.Campbell, vidange fosses septiques (2014-11-321)	183.91\$
C1500425	Liberté Vision, enseigne numérique (2015-02-059)	23 615.83\$
C1500426	Const. Claude Charbonneau, travaux enseigne numérique (2015-09-173)	12 417.30\$
C1500427	Papa Susie pizzeria, repas des bénévoles fête de Noël (2015-10-186)	45.40\$
C1500428	Lignes Maska, lignage rang Du Moulin, Ste-Marie et Palmer (2015-10-19	0)6 316.99\$
C1600005	Papeterie Cowansville, cadeaux de la fête de Noël (2015-10-186)	1 484.35\$

Pour un total de : 49 856.75\$

5. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier à traiter.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE LAMPES DE POCHE

2016-01-004 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 900.00\$ soit autorisée pour l'achat de lampes de poche pour le service des incendies. ADOPTÉE.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun dossier à traiter.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) FIN DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

CONSIDÉRANT QU'une demande d'aide financière pour le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) a été faite le 4 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a accordé une subvention de 11 000.00\$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de reconstruction ou de remplacement de ponceaux ont été effectués sur le rang Palmer et le rang Ste-Marie, tel que décrit au formulaire de demande de subvention dudit programme;

EN CONSÉQUENCE:

2016-01-005 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal de Saint-Sébastien approuve les dépenses pour tous les travaux de reconstruction ou de remplacement de ponceaux pour un montant subventionné de 11 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. ADOPTÉE.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA RÉPARATION D'UN TRACTEUR

2016-01-006 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 605.00\$ soit autorisée pour la réparation du tracteur Inter. ADOPTÉE.

C) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE VOIRIE

2016-01-007 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant maximum de 20 000.00\$ soit autorisée pour l'achat d'un camion de voirie;

QUE messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin et Martin Thibert soient nommés pour faire les recherches, l'essai routier et l'inspection du véhicule avant l'achat;

QU'au moins 2 des personnes nommés aient fait les vérifications dudit véhicule;

QUE le montant du crédit soit appliqué au surplus budgétaire accumulé.

QUE monsieur Martin Thibert, maire et madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à l'achat du camion, pour et au nom de la municipalité. ADOPTÉE.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) DEMANDE D'APPUI POUR LE PROJET DE SOINS DE PROXIMITÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXANDRE

2016-01-008 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à la majorité des conseillers présents, d'appuyer le projet de service de soins de proximité dans la Municipalité de Saint-Alexandre. ADOPTÉE.

B) APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2016 soumises par l'organisme délégué, soit le «Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc.», à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2016 ont été approuvées le 11 novembre 2015 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 6 218.00\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Sébastien pour le transport adapté aux personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE :

2016-01-009 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Saint-Sébastien nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2016;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 6 218.00\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Sébastien, et d'en autoriser le paiement. ADOPTÉE.

C) LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2016

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation ou de qualification après 7 ans des adolescents de la MRC du Haut-Richelieu s'élève à 76,3 % chez les filles et 63,3 % chez les garçons ;

CONSIDÉRANT QUE selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 25,1%, soit une proportion plus élevée que le reste de la Montérégie et du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000\$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active ;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage ;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale ;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression ;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins ;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômés) ;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec ;

CONSIDRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main d'œuvre qualifiée ;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;

CONSIDÉRANT QUE Mission Persévérance Montérégie Est organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est ;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;

EN CONSÉQUENCE:

2016-01-010 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité ;

D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ;

DE faire parvenir copie de cette résolution à MISSION PERSÉVÉRANCE MONTÉRÉGIE EST. ADOPTÉE.

10. VARIA

Monsieur le maire mentionne qu'à compter du mois d'avril, les réunions du conseil seront à 19h30 au lieu de 20h00.

11. COURRIER

Rien à signaler

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-01-011 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20 h 35. ADOPTÉE.

M 4° TEL'IL 4	<u> </u>
Martin Thibert,	Manon Donais,
Maire	Directrice générale et secrétaire-trésorière